

Communiqué de presse

Baromètre économique 2024 de l'agroalimentaire : une situation précaire pour la première industrie de France

Paris, le 02/12/2024

Alors que débutent les négociations commerciales entre industriels et distributeurs, l'ANIA publie son baromètre 2024 et alerte sur la situation économique précaire des 20 000 entreprises (dont 98% sont des TPE-PME) qui composent la 1ère industrie de France.

NB: L'ensemble des données chiffrées se trouvent dans le baromètre économique 2024 de l'ANIA ci-joint.

Une hausse des coûts de revient pour 2 entreprises sur 3

Malgré un léger ralentissement cette année, les coûts de production restent en hausse sur tous les postes de dépenses pour 64% des entreprises¹ :

- Masse salariale: +4,8% entre 2023 et 2024;
- Transports: +4,3% sur un an;
- Matières premières industrielles: +3,7% sur un an;
- Energie: +2,4% sur un an;
- Matières premières agricoles : +1,6% sur un an.

A noter: les cours mondiaux de certaines matières premières agricoles sont toujours au plus haut depuis un an²: +85% pour le café, +83% pour le cacao, +75% pour l'orange ou encore +60% pour le beurre.

Une dégradation des marges pour près d'1 entreprise sur 2 malgré un besoin d'investissement croissant pour décarboner et moderniser des outils industriels vieillissants

Après deux ans de dégradation, 46% des entreprises constatent une baisse de leur rentabilité en 2024 et 80% ne voient toujours pas leurs marges s'améliorer1.

Ces chiffres sont très inquiétants au regard des investissements colossaux à financer à horizon 2030, notamment sur la décarbonation et la modernisation des outils de production. En effet, une installation industrielle sur trois a plus de 25 ans et seule 1 entreprise sur 4 possède une ligne de production automatisée et/ou robotisée.

L'ANIA en appelle à la responsabilité de la grande distribution pour que cette réalité soit enfin entendue.

« La guerre des prix que se livrent inlassablement les distributeurs entre eux doit cesser cette année. Le juste prix doit être enfin payé aux entreprises de l'agroalimentaire pour leur permettre de rémunérer convenablement leur travail ainsi que celui des agriculteurs. Sans cela, il sera utopique de continuer de parler de souveraineté alimentaire et industrielle française. Alors que les entreprises agroalimentaires perdent en compétitivité chaque année et que les 520 000 emplois de notre industrie sont menacés, il est impératif d'accepter de payer l'alimentation à son juste prix si nous voulons que la filière alimentaire d'excellence que nous formons encore avec les agriculteurs et nos clients ait un avenir dans notre pays. » déclare Jean-François Loiseau, Président de l'ANIA.

Sources:

- Baromètre économique de l'ANIA, novembre 2024
- Banque Mondiale, commodités. Prix mensuels entre octobre 2023 et octobre 2024